Je suis une femme française de 54 ans, mère de trois enfants.

Depuis dix ans, je souffre de congestion, de fourmillements et d'un effet « micro-ondes » cérébral qui m'épuise et me donne des nausées lorsque je suis à proximité du Wi-Fi, des téléphones mobiles 4G ou 5G, des antennes-relais et au contact d'objets électriques à basses fréquences B.F : clavier, souris, ordinateur branché en filaire, congélateur, lave-vaisselle…

Je suis incapable de vivre ou de travailler en ville. Je suis incapable d'utiliser un ordinateur ou un téléphone mobile plus de 15 minutes par jour.

Mon neurologue me prescrit de la « prégabaline », mais ce traitement ne m'apporte qu'un faible soutien.

Mon conjoint m'aide au quotidien pour les démarches longues à effectuer sur ordinateur, les prises de rendez-vous et tout ce qui est administratif.

Je suis aide ménagère et je dois porter une cagoule protectrice anti-ondes lorsque je me trouve dans un lieu trop exposé aux champs électromagnétiques.

J'habite dans un petit village, loin des antennes, dans une maison sans Wi-Fi et entièrement équipée en filaire, où je peux récupérer et préserver ma santé.

Je souhaite que le niveau des hautes fréquences soit abaissé. Je souhaite la création de zones interdites aux téléphones et au Wi-Fi, comme cela existe pour les fumeurs.

Je souhaite bénéficier d'une allocation d'aide financière pour mon conjoint et moi-même.

Je souhaite une véritable reconnaissance de ce handicap.

Je souhaite comprendre ce qui se passe dans mon corps lorsque je suis exposée.